

À NOTER DANS VOTRE AGENDA

24 septembre 2026
de 15 h à 18 h (heure d'Europe centrale)

Sous la devise « Les victimes d'abord. L'action maintenant », CED20 marque le 20e anniversaire de l'adoption de la **Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées**, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 décembre 2006.

À cette occasion, le **Comité des disparitions forcées**, **l'Alliance Mondiale pour les droits de l'homme** et le **Geneva Human Rights Hub** vous invitent à participer à un événement le **24 septembre 2026**, dernier jour de la 31e session du Comité, **de 15 h à 18 h (heure d'Europe centrale)**.

Des experts du Comité des Disparitions Forcées et du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, des rédacteurs de la Convention, des victimes de toutes les régions du monde, des États, des institutions nationales des droits de l'homme, des artistes et des universitaires se réuniront en présence de la Haute-Commissaire adjointe, Mme Awa Dabo, pour faire le point sur le travail accompli par le Comité au cours des 20 dernières années ; examiner la voie à suivre ; et lancer la nouvelle initiative de l'Alliance Mondiale :

« Nous sommes toujours là »

Placer les victimes au cœur du mouvement des droits de l'homme

Cette initiative multisectorielle, axée sur les expériences vécues, veillera à ce que les victimes participent pleinement au parcours menant au 80^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle aura pour objectif de concevoir conjointement, d'ici 2028, un guide pratique destiné aux autorités publiques, aux institutions privées et aux villes, portant sur des mesures concrètes visant à répondre aux difficultés quotidiennes auxquelles se confrontent les victimes de disparitions ou à les atténuer, notamment en matière de statut juridique, de services bancaires, d'assurance, d'éducation et de santé.

L'événement se tiendra au Palais des Nations, dans le bâtiment TEMPUS.

Pour y participer, inscrivez-vous sur Indico via le lien suivant : <https://indico.un.org/event/1017948/>

Vous pouvez également suivre l'événement en ligne sur UNTV via le lien suivant : <https://webtv.un.org/fr>

PLUS D'INFORMATIONS À VENIR